

**Internetsansfrontières**



## **Rapport moral 2008-2009**

**Octobre 2009**

2, rue René Bazin, 75016 Paris - France - [www.internetsansfrontieres.com](http://www.internetsansfrontieres.com)  
Association loi 1901

## **Création de l'association :**

Ayant passé toute sa carrière professionnelle au service du développement des nouvelles technologies, Christophe Ginisty a toujours pensé que la révolution numérique n'avait de sens que si elle profitait au plus grand nombre. Convaincu aussi que le développement de l'Internet est une chance pour la démocratie et la paix dans le monde, il est persuadé qu'il n'existe pas de liberté sans la liberté d'expression et il n'y a pas de liberté d'expression sans la possibilité, pour chaque individu, de prendre librement la parole sur Internet, de diffuser cette parole le plus largement possible et d'échanger avec les autres peuples.

Les événements de l'automne 2007 en Birmanie l'ont particulièrement choqué et la coupure de l'Internet à laquelle les autorités ont procédé a représenté une tentative insupportable d'étouffer la voix du peuple et de cacher aux yeux du monde les exactions intolérables dont sont victimes les birmans.

C'est dans ce contexte, et pour toutes ces raisons que l'idée de créer Internet Sans Frontières a été lancée fin 2007, pour être une **organisation non gouvernementale** et apolitique qui agira concrètement pour tenter de rétablir cette communication essentielle, et garantir la libre circulation de l'expression.

## **L'objectif d'Internet Sans Frontières est de faire de la liberté d'expression sur Internet une liberté fondamentale et la développer.**

De nombreuses personnes ont manifesté leur intérêt pour l'association, en rejoignant le groupe Facebook qui a rapidement atteint les 300 membres. Un premier dîner de l'association a été organisé en novembre 2007.

## **Organisation administrative de l'association :**

Les statuts ont été déposés à la préfecture de Paris le 28 mars 2008.

Les membres du bureau sont Christophe Ginisty, Président, Gilles Misrahi, vice-président, Céline Hountomey, secrétaire. Le conseil d'administration est composé des membres du bureau et des membres actifs, membres fondateurs du projet : Christophe Ginisty, Gilles Misrahi, Céline Hountomey, Archippe Yepmou, Renault Alquier, Christian Tarro-Tomà, Christophe Xicluna, Arnault Coulet, Marylin Florent, Christophe Calone, et Florence Lhomme.

## **Les actions menées :**

Des actions d'activisme ont été menées, notamment sur les réseaux sociaux en faveur du marocain Fouad Mourtada arrêté au Maroc pour avoir créé un profil Facebook au nom du président marocain, du journaliste nigérien de RFI Moussa Kaka, emprisonné au Niger courant 2008, Mohamed Erraji, blogueur marocain, et de Hossein Derhaskan, blogueur irano-canadien

Par ailleurs, Archippe Yepmou a développé de nombreux contacts et relations avec des perspectives de partenariats intéressantes pour Internet Sans Frontières, à creuser et à développer.

Il a notamment participé à deux événements importants en tant que représentant de l'association :

– les 27 et 28 juin 2008, Archippe a été invité à participer à Budapest au « **Global Voices Citizen Media Summit 2008** » sommet annuel qui réunit les membres du réseau Global Voices, médias citoyens, et sa communauté au sens large avec un groupe diversifié de blogueurs, d'activistes, des journalistes du monde entier, pour deux jours de discussions et d'ateliers publics. Voir sa note sur

le blog : <http://www.internetsansfrontieres.com/2008/06/global-voices-online-la-voix-des-inaudibles-et-la-censure/>

– en avril 2009, il a assisté à Londres à la cérémonie annuelle des « **freedom of expression awards 2009** » d'Index on Censorship, où il s'est rendu pour représenter Hossein Derhaskan, le blogueur Irano-canadien emprisonné en Iran depuis fin Octobre 2008. C'est un grand rendez-vous annuel anglais autour de la liberté d'expression dans le monde qui remet chaque année des prix à ceux qui ont mené une action remarquable pour la liberté d'expression sur Internet d'Index on Censorship à Londres. Cette organisation fondée en 1972 par un collectif d'écrivains et de journalistes rassemble une grande partie de la presse britannique lors d'une soirée pour récompenser des personnes ou des organisations qui se sont illustrées dans la défense de la liberté d'expression au cours de l'année. Les nominés sont répartis en cinq catégories: livre, documentaire cinématographique, journalisme, nouveaux médias, et défense des libertés par le droit et la loi.

Par ailleurs, des idées d'événements ont été lancées, mais n'ont pas pu aboutir, pour différentes raisons :

#### ■ **Journée "La flamme des droits de l'homme" le 21 mai 2008.**

Cette initiative consistait à organiser un vrai parcours parisien pour la flamme des droits de l'homme, symbole de notre attachement aux valeurs de paix, de diversité et d'universalité de l'Olympisme. Suite au parcours de la flamme olympique qui n'a été plus que l'ombre d'elle-même à quelques mois des jeux de Pékin, traversant Paris sous une escorte policière aussi démesurée que grotesque.

La date du 21 mai a été choisie car c'est la "Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement" et c'est une excellente journée pour faire vivre à la fois les valeurs de l'olympisme et celles de toutes les libertés d'expression. Malheureusement, la demande d'autorisation auprès de la préfecture de Police n'a pas abouti, ce qui ne nous a pas permis d'organiser cette journée d'un point de vue logistique.

#### ■ **Organisation d'une conférence à Paris sur le thème de la liberté d'expression sur Internet, le 21 mai 2009.**

Des outils de communication ont pu être mis en place, notamment **le blog** qui nous permet d'avoir une visibilité intéressante. Il est intéressant de noter que les connexions viennent de partout dans le monde, et on sent une réelle attente autour de l'association, qui répond à une mission nouvelle, autour de laquelle peu d'acteurs sont encore présents.

Nous avons été sollicités de manière spontanée à différentes reprises, pour répondre à des questions, ou pour développer des partenariats.

#### **Conclusion et Perspectives :**

Grâce à l'implication et au talent de nombreux membres de l'association, les bases de la construction de l'association ont été posées. Internet Sans Frontières est connu, et a une visibilité. Néanmoins, le développement des actions et des projets nécessitent du temps, ce qui n'a pas été possible pour beaucoup d'entre nous.

Les actions menées ne se sont malheureusement pas transformées en adhésion effective pour l'association. A ce jour, 19 personnes sont à jour de cotisation. Par ailleurs, Gilles Misrahi n'a pas souhaité poursuivre son action au sein de l'association, et a démissionné de son poste de vice-président au sein du bureau.

Aujourd'hui, Il nous semble essentiel d'entrer dans une phase de structuration de l'association, en nous concentrant sur les axes fondateurs, qui doivent être développés , et sur la recherche de partenaires financiers afin de permettre à l'association de répondre à sa mission.

Ainsi, nous nous sommes fixés trois axes de travail pour cette année 2010.

- **L'éducation et la formation aux usages de l'Internet pour les ONG**  
Notre objectif est d'aider les associations qui oeuvrent sur le terrain à se familiariser avec les outils du web et ainsi permettre aux populations locales d'utiliser ces outils pour témoigner de leur réalité. Nous allons mettre en place un programme de formations à destination de ces associations afin de leur donner tous les moyens d'agir en la matière.
- **La lutte contre la fracture numérique dans les pays en voie de développement**  
Les peuples du monde ne sont pas égaux face à la révolution numérique. Pour pouvoir parler de liberté d'expression sur Internet, aussi faut-il que de simples citoyens puissent accéder facilement et à moindre coût au web. Nous allons solliciter de grandes entreprises ainsi que des associations paraguayennes afin d'amener les technologies communicantes là où il y en a besoin. En 2010, nous concentrerons nos efforts sur le continent africain.
- **La sensibilisation aux enjeux liés à la préservation et à la promotion de la liberté d'expression sur Internet dans le monde**  
L'opinion publique doit prendre la mesure des enjeux liés à la liberté d'expression sur Internet. Dans de nombreux pays, de simples internautes sont emprisonnés pour avoir exprimé leur point de vue sur un blog ou un réseau social. Il est important que la communauté internationale soit saisie de ces cas qui constituent autant de violations des libertés fondamentales de l'individu. Le **21 mai 2010**, Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement, nous organiserons à Paris une grande manifestation de sensibilisation à ces questions.

Situation comptable au 27 octobre 2009

| Dépenses                        |  | €             | Recettes                         |  | €              |
|---------------------------------|--|---------------|----------------------------------|--|----------------|
| <b>Voyage Budapest Archippe</b> |  |               |                                  |  |                |
| Vol                             |  | 217,92        | Cotisations :                    |  | 660            |
| Hôtel + transports locaux       |  | 350           | Dons Vente aux enchères Romans : |  | 249            |
|                                 |  |               | Dons                             |  | 200            |
| Voyage Londres Archippe         |  | 200           | Paypal                           |  | 0,23 (1)       |
|                                 |  |               | Soirée Vostok                    |  | 160            |
| Commissions Tenu de cpte        |  | 294,38 (1)    |                                  |  |                |
| Paypal                          |  | 10,9          |                                  |  |                |
|                                 |  | <b>1073,2</b> |                                  |  | <b>1269,23</b> |
| Solde :                         |  | 196,03        |                                  |  |                |

(1) Virt pour procédure vérification compte

(2) Commission Tenue de compte SG 21 €/mois => Demande rétrocession + exonération le 6/10

Diminution à 8€/mois à partir de nov 09